

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE ENTRE LE SECRETARIAT GENERAL DE LA CPG ET LES PRESIDENTS DES SYNDICATS

Le 18 novembre 2009 à 15h 30mn, s'est tenue dans la salle polyvalente de la Confédération Patronale Gabonaise, sise à l'immeuble les « Frangipaniers » à Libreville, la réunion entre le Secrétariat Général et les présidents des syndicats, présidée par Madame Christiane QUINIO, Secrétaire Général de la CPG.

Etaient présents :

Mme Christiane QUINIO, Secrétaire Général
Mme Béatrice CAILLOT, Président du SYNDUSTRIGAB
Mr Patrice MABIKA, Président de la FEGASA,
Mr Serge Dimitri MBA BEKALE, ERNST & YOUNG
Mr Luc DI FRANCIA, Président du SEBTP (SOBEA)
Mr Franck DUVAL, GROUPE BOLLORE
Mr Frederic HAFFRAY, CFAO p/c URAI
Mr Claude BARONE, Président SYNDICAT DES TRANSITAIRES (GETMA)

Assistés de :

Mme Gina EYAMA ONDO, Responsable des relations publiques de la CPG
M. Régis LOUSSOU KIKI, Secrétaire Général Adjoint de la CPG.

Cette rencontre, qui fait suite à la réunion CPG/DOUANE, avait pour objet de faire la synthèse des problèmes soulevés lors de cette réunion. A l'issue du tour de table deux axes d'analyses ont été dégagés :

1/ les délais de dédouanement des marchandises et les contrôles des douanes sur sites.

2/ les problèmes afférents aux autres administrations du port:

1/ Les délais de dédouanement et les contrôles douanes préoccupent les opérateurs économiques des différents syndicats. Pour ces derniers, les soucis rencontrés par les entreprises ne devraient pas exister si la Douane respectait les procédures en réduisant la chaîne de contrôle. Pour faire face, à ce problème, l'Administration des douanes devrait procéder au renforcement de ses capacités en ressources humaines par le truchement de recrutement des agents douaniers. Les présidents des syndicats des aconiers, des transitaires et des consignataires se disent prêts à aider l'Administration des Douanes pour raccourcir les délais de dédouanement des marchandises.

2/ Les problèmes afférents aux administrations du port naissent de l'existence aux ports de plusieurs intervenants dans la procédure de sorties des marchandises des ports. Ces différents intervenants, qui sont le Conseil Gabonais des Chargeurs, le Ministère de l'Agriculture, la Direction Générale du Commerce et de la Concurrence parviennent à retarder, voire bloquer les sorties des conteneurs, bien que ces derniers aient déjà fait l'objet d'un dédouanement en règle en réclamant à la sortie des ports des droits et taxes divers pas toujours légaux. C'est pourquoi, afin d'endiguer de tels comportements favorisant au passage la parafiscalité, les opérateurs économiques, préconisent la création d'un guichet unique. Ceci, dans le but de faciliter les opérations entre les importateurs et l'administration des douanes.

Les taux de douanes appliqués aujourd'hui et la multitude d'intervenants qui favorise la double taxation des marchandises par l'administration ne favorisent pas le développement de l'économie. A cet effet, les présidents de syndicats préconisent une révision tant au niveau des procédures en vigueur que des taux.

Au terme de ces échanges, les présidents des syndicats ont informé le secrétaire général ne pas être jusqu'à ce jour en possession de la liste de 150 entreprises éligibles au niveau de la Douane et espèrent que la CPG obtiendra rapidement cette dernière pour information.

L'Ordre du jour du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h.